



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTMANGY
MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR - RÈGLEMENT N° 305

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que le règlement n° 305 modifiant le règlement n° 262 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 a été adopté le 2 mai 2016, approuvé par le Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 30 juin 2016 et entrera en vigueur conformément à Loi.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité situé au 5, rue du Couvent, Berthier-sur-Mer

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 1^{er} jour d'août deux mille seize.

Martin Turgeon, directeur général

.....
Directeur général/secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Turgeon, résidant à Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil entre neuf heures et onze heures de l'avant-midi, le premier jour d'août 2016.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce premier jour d'août deux mille seize.

Signé :
Martin Turgeon, Directeur général/secrétaire-trésorier